

Communiqué de presse
Le 18 juin 2015

NICOLAS KERFANT NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'UNION DES INDUSTRIES DE LA PROTECTION DES PLANTES (UIPP)

Nicolas Kerfant, Directeur Général de BASF France Division Agro, est élu Président de l'UIPP, suite à l'Assemblée Générale du 18 juin 2015. Il succède ainsi à Frank Garnier, en poste depuis 2012.

Diplômé en Sciences Economiques à l'Université de Paris X, Nicolas Kerfant est Directeur Général de BASF France Division Agro depuis 2013.

Il a intégré BASF en 1991 et a occupé des postes fonctionnels et opérationnels (marketing et commercial) en France et en Allemagne dans différentes activités du groupe, notamment au sein de la division "protection des plantes". De 2009 à 2013, il a été Directeur Général de BASF France à Levallois-Perret.

A 46 ans, il est élu Président de l'UIPP. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, Nicolas Kerfant entend poursuivre le travail engagé par Frank Garnier. *« Je tiens à saluer le travail accompli par mon prédécesseur. Il a su aller au-delà des seuls enjeux économiques de notre secteur, pour se concentrer sur ses défis sociétaux, via la promotion d'une agriculture pérenne et performante ».*

Nicolas Kerfant entend maintenir ce cap pour préserver la place de l'UIPP en tant que partenaire incontournable et responsable de la filière agricole, dans un contexte où les produits phytopharmaceutiques, indispensables à une agriculture de qualité, sont au cœur des débats publics. *« L'UIPP poursuivra son engagement et ses initiatives avec l'ensemble des parties-prenantes, pour être force de propositions pragmatiques et défendre l'utilité des solutions de protection des plantes au service de la compétitivité de notre agriculture. »*

Service de presse

Julie Chaouat : 01 42 12 28 66 - jchaouat@proteines.fr
Charles Collet : 01 42 12 81 966 - ccollet@proteines.fr

À propos de l'UIPP :

L'Union des Industries de la Protection des Plantes est une association professionnelle regroupant 22 entreprises qui mettent sur le marché et commercialisent des produits phytopharmaceutiques à usage agricole.



Depuis le 31 mai 2012, les engagements de service de l'UIPP sont certifiés par AFNOR Certification selon le référentiel « Quali'OP » spécifique aux organisations professionnelles. Ce référentiel fait reconnaître le savoir-faire et le professionnalisme de l'UIPP et atteste du respect d'engagements de services concrets et mesurable.

Pour nous suivre : www.uipp.org, Twitter : [@UIPPorg](https://twitter.com/UIPPorg)